



24 novembre 2016

Synergies entre la 3^e correction du Rhône et la LTHT 380 kV

(IVS).- Le canton du Valais a finalisé les études sur les synergies possibles entre la 3^e correction du Rhône (R3) et le projet de ligne à Très Haute tension (LTHT) Chamoson-Chippis. Elles confirment la faisabilité technique d'une ligne enterrée, démontrent qu'un tracé le long du Rhône n'apporte pas les synergies escomptées et que les coûts estimés seraient dix fois supérieurs au projet de ligne aérienne.

Dans le but de rechercher les synergies avec la 3^e correction du Rhône, le Canton du Valais a fait étudier des solutions d'enfouissement de la LTHT. Il a mandaté à cet effet les sociétés « schnyder ingenieure » et « KBM engineers SA ». Leurs études prennent en compte non seulement les aspects paysagers, techniques, financiers, les tracés possibles mais aussi les questions de santé en intégrant la problématique des ondes électromagnétiques. Elles démontrent que l'enfouissement dans la digue du Rhône, traversant des secteurs bâtis, comme par exemple dans la région de Sion, pose des problèmes de distance aux bâtiments. De plus, l'utilisation récréative prévue sur les berges du Rhône (quais, promenades, terrasses, gradins, ...) est difficilement compatible avec le rayonnement des câbles enfouis. Seul un enfouissement profond, de l'ordre d'une dizaine de mètres, permet de limiter les ondes électromagnétiques à des valeurs tolérables, ce qui augmente sensiblement les coûts. Les meilleures solutions s'éloignent ainsi du Rhône en passant plutôt au pied des coteaux ou dans la plaine pour éviter les contraintes liées au fleuve et aux villes.

Les conclusions de ces études sont donc les suivantes :

- la mise sous terre de la LTHT est techniquement faisable ;
- les coûts des meilleures variantes sont de l'ordre de 10 fois le coût du projet de ligne aérienne ;
- compte tenu des ondes électromagnétiques, l'enfouissement de la LHT dans la digue du Rhône est incompatible avec un usage loisirs-détente des berges tel que prévu par R3 ;
- les meilleurs tracés d'enfouissement ne passent que rarement le long du Rhône ;
- les synergies avec R3 sont faibles

Ces études ont analysé les différentes variantes envisageables de mise sous terre de la LTHT. Elles fournissent de précieuses informations sur les aspects techniques, financiers et les meilleurs tracés possibles. Le canton a donc décidé de les transmettre à Swissgrid, promoteur de la ligne à Très Haute tension (LTHT) Chamoson-Chippis, pour lui permettre d'en tenir compte dans la suite de ses démarches.

Vincent Pellissier, chef du Service des routes, transports et cours d'eau, 079 276 00 58

Tony Arborino, chef du projet de la 3^e correction du Rhône, 078 648 81 51